Wasquehal. — *Elections municipales.* — Les électeurs de Wasquehal avaient à élire dimanche trois conseillers municipaux. Deux listes se trouvaient en présence ; celle où figuraient MM. Picavet-Hellin, Louis Halluin, Louis Catteau, indépendants et l'autre qui comprenait MM. Bailly-Nivesse, Daniel Leveugle, Auguste Vignier, républicains. Les opérations ont été présidées par M. Ticerghien, adjoint, assisté de M. Delesalle, adjoint.

Voici les résultats du vote : Electeurs inscrits,697; nombre de votants, 541; majorité absolue, 272.

Ont obtenu : MM. Picavet-Hellin, 211 voix; Louis Halluin, 192 voix; Louis Catteau, 208 voix ; Bailly-Nivesse, 338 voix, élu; Daniel Leveugle, 314 voix, élu; Auguste Vignier, 298 voix, élu. Il y a eu 156 abstentions.

Des circulaires signées de MM. Augustin Spriet, Napoléon Detailleur, Jean-Baptiste Selosse, Jules Courier, engageant les électeurs à donner leurs voix à la liste républicaine, avaient été distribuées à profusion samedi soir. Une autre circulaire, portant pour signature : *Un groupe de républicains* et flétrissant les candidatures Bailly, Leveugle et Vignier avait été également lancée.

Le dépouillement du scrutin, n'a donné lieu à aucun incident. Quelques cris de Vive la république ! entremêlés de cris de : Dissolution! Démission! ont été poussés.

Pilules Suisses !
Le médicament le plus populaire de France.25556d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.* — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

9 FÉVRIER 1841. — Le Conseil municipal de Roubaix, renouvelle sur la demande de la Compagnie concessionnaire de l'achèvement du canal, le vote du subside de 600.000 francs dont le paiement avait cessé après la troisième annuité et lorsque les travaux avaient été suspendus. (*Voir l'éphéméride du 3 octobre 1822*). Ce vote n'était renouvelé que sous de prudentes restrictions destinées à amener l'achèvement du canal dans le délai fixé par la concession. (Th. Leuridan, (*Histoire de de Roubaix*, t. V. p. 352).

9 FÉVRIER 1858. — Le Conseil municipal de Roubaix vote, concurremment avec Tourcoing, une somme de deux mille francs pour que des études soient faites par les ingénieurs des ponts-et-chaussées sur les divers modes de procurer aux deux villes, soit réunies, soit séparées, les quantités d'eau nécessaires à leurs industries, aux services communaux et aux besoins des ménages. (Th. Leuridan, *Histoire de Roubaix*, t. V, p. 373).

TOURCOING

Conseil municipal. — Voici l'ordre du jour de la session ordinaire de février 1891 :

Dépenses imprévues. Compte de l'emploi; Demande de liquidation de pension de retraite et de secours par la veuve d'un employé de la Mairie décédé; Demande d'admission à la retraite par un professeur des Ecoles Académiques; Projet d'acquisition d'une petite parcelle de terrain à réunir à celui acquis pour la construction d'une caserne de pompiers; Crédits supplémentaires; Réceptions de travaux et fournitures.

Demande d'une demi-bourse communale en faveur d'un sourd-muet; vidanges des citernes des établissements communaux, cahier des charges; Livres à distribuer en prix aux élèves des écoles communales, cahier des charges; Instruction publique, pétition des instituteurs au sujet de l'interdiction de vendre des livres et fournitures; Instruction publique, pétition des instituteurs-adjoints concernant l'application du classement établi en 1881 et le mode de calcul du supplément facultatif accordé par la ville; Assurance des propriétés communales; Contributions directes, désignation des candidats répartiteurs pour 1891-1892; Service des eaux, réception définitive de la cave du Huchon; Outillage du nouveau conditionnement, nouveaux marchés et règlementations diverses.

Demande de subvention pour un concours par la société colombophile *Le Mart-n* ; Demande de location de la maison rue de la Mairie n° 9 appartenant à la ville ; Cimetière du Blanc-Seau : Projet d'acquisition de terrain pour son agrandissement ; Dons à la bibliothèque populaire Communication ; Cimetière de la Croix-Rouge ; Etude à faire en vue de son agrandissement ; Rue de Wasquehal. Projet d'alignement; Ecole communale du Blanc-Seau. Demande de création d'une nouvelle classe. Dépenses d'aménagement. Question des tramways. Communication. Décisions à prendre; Soutiens de famille; Demande de modification, par un propriétaire, au compte de cession d'un terrain à la voie publique, rue Sainte-Ursule; Cours publics de langues anglaises et allemande. Succès de plusieurs élèves. Communication.

Rapport des Commissions (Lecture et discussion s'il y lieu); voirie. Rue de Boulogne. Demande de classement (rapporteur M. Delavaine); id. Rue de Calais Demande de classement (rapporteur M. Sénélai); id. Chemin vicinal n° 22 dit du Beau Séjour. Projet de pavage; Finances. Impression des rapports du Conseil municipal; Finances et Beaux-Arts. Demande de subvention par la société des orphéonistes *Crick-Sicks* pour l'organisation d'un concours; Finances. Décompte des sommes formant le contingent de la ville dans la dépense d'acquisition de terrain pour le canal.

Finances et Grands travaux. Propositions de M. le doyen de St-Christophe pour la construction d'une sacristie monumentale; Finances. Maison rue de Gand n° 13. Demande de renouvellement du bail; id. Examen des reliquats de créances figurant au compte de 1889 et qu'il y aura lieu de passer en non-valeurs; Voirie et Hôtel de Ville : Création d'un jardin public sur la place de l'Hôtel de Ville; Spéciales : Vœu tendant à la création d'un boulevard de Ceinture; Plans de l'Hôtel de Ville. Travaux d'achèvement (rapp. M. Dehaene); Instruction publique. Terrains à acquérir pour écoles.

A propos de l'abattoir. — Voici plusieurs fois qu'il nous arrive des réclamations, très fondées d'ailleurs, sur l'infection qui provient de l'abattoir à certains jours de la semaine, les mardi et vendredi en particulier. Ces odeurs nauséabondes se répandent surtout par les égouts, à telle enseigne qu'il devient impossible aux voisins de conserver en cave leurs provisions de comestibles.

Nous nous demandons pourquoi la commission d'hygiène ne s'est pas encore émue d'une telle situation faite à un quartier qui n'est certes pas tout à fait excentrique. Deux solutions s'imposent, ou le déplacement de l'abattoir, ou, comme moyen terme, un égout spécial qui, en recevant les eaux contaminées, obvierait en partie aux inconvénients graves que nous signalons.

Si nos souvenirs sont exacts, en novembre 1887, M. Dron réclamait au Conseil municipal cet aqueduc spécial, mais la question n'a pas fait un seul pas depuis et les habitants du quartier se plaignent toujours et avec juste raison. Il serait cependant bien facile de leur donner satisfaction.

Le carnaval. — Le premier jour du carnaval a été favorisé par un temps à souhait ; il y a eu beaucoup d'animation ; mais on ne remarquait guère de *sociétés*, et les chars *brillaient* par leur absence.

Comme de coutume, vers le soir, presque tous les masques se réunissent sur la Grand'-Place, où les curieux se donnent également rendez-vous. C'est, à ce moment-là, un coup d'œil fort pittoresque, que présente cette foule bariolée. On s'intrigue, on s'interpelle, on se lance des lazzi, on cabriole. En un mot, on se livre à toutes les folies du carnaval.

Nous n'avons entendu qu'une chanson, bien pâle, bien terne. C'est intitulé *Les étudiants en goguette* et les couplets ne justifient guère le titre. Elle est en *français*, mais les vers ne brillent pas par la richesse de la rime, et sont complètement dépourvus de sel gaulois.

Un vol. — M. Louis Milescamps, boulanger au chemin des Mottes, ne retrouva pas en se levant dimanche matin, dans la poche de son pantalon, un porte-monnaie contenant 44 fr., qu'il était certain d'y avoir laissé le soir en se couchant. Tout en se demandant comment cela avait pu se faire, il s'aperçut qu'une fenêtre donnant sur la rue était grande ouverte, et que la fermeture avait été forcée de l'extérieur.

On était donc entré par là; et le voleur, qui devait bien connaître les dispositions de la maison, a pu pénétrer dans la chambre à coucher, prendre le porte-monnaie, sans éveiller le boulanger, et se retirer sans avoir été entendu de qui que ce soit.

On croit être sur une bonne piste.

Le vol du Blanc Seau. — Ce vol, ou plutôt cette tentative de vol a été commis avec une hardiesse inouïe, au préjudice des époux Vanneste, dont le mari est vendeur du *Journal de Roubaix*.

M. Vanneste habite une maison du chemin des Cattiers, au Blanc-Seau, près des 100 maisons. Samedi il était parti en même temps que sa femme, à 5 heures 1|2 du matin. Quand il rentra il trouva la porte grande ouverte. On remarquait plus de 50 traces de pesées faites avec un ciseau à froid. Dans l'intérieur on avait, par le même moyen, fait sauter les serrures de deux meubles.

Un secrétaire très solide, placé dans une autre pièce avait résisté.

Heureusement l'argent ne se trouvait pas dans les meubles fracturés, mais dans un petit meuble qui a échappé à l'attention du malfaiteur.

C'est certainement avant le jour que la tentative de vol a eu lieu, car la lampe n'était plus à sa place habituelle et on a remarqué qu'elle avait été rallumée.

Le voleur n'ayant pas trouvé d'argent est descendu à la cave, où il a pris deux bouteilles de vin. Il a refermé la porte de la cave dont on n'a pas retrouvé la clef.

M. Chamberlin a continué l'enquête dans la journée de dimanche.

Une marchande de verres. — C'est un commerce qui doit être bien lucratif ; cependant on voit beaucoup de marchandes qui vont de cabaret en cabaret, avec un petit assortiment de canons, de chopes et de verres grands et petits. Il est à croire qu'il en est de ce commerce comme de la vente des crayons, papiers à lettres, etc. ; c'est souvent un moyen de faire *passer autre chose.*

C'est ce qui est arrivé à Célina Leclercq, âgée de 12 ans, marchande de verres, rue du Midi, qui s'est fait prendre par les douaniers de la Marlière avec 27 boîtes d'allumettes dissimulées dans ses paccotiles, et de la valeur de 6 fr. 75.

Un diamantaire, François-Clément Coyckem, âgé de 37 ans, ouvrier diamantaire, né à Saint-Nicolas, poursuivi sur la plainte d'un négociant en diamants d'Anvers, arrêté à Paris, a été remis samedi aux gendarmes de Mouscron.

En même temps, une douzaine d'expulsés, dont quatre tailleurs d'habits, ont été escortés à la frontière. On remarquait un individu, jeune encore, dont l'identité était fort problématique. Il se dit né à Milan et étudiant. En 1884, sous le nom de Marcellus, il a été condamné à Lyon à 2 ans pour vol et complicité. Il s'est encore fait appeler Marcellin, Muller, etc.

Il a demandé à être dirigé sur la frontière belge.

Un conscrit en goguette. — Samedi vers 3 heures de l'après-midi, le nommé Vandecastel, conscrit du canton-sud, jeune homme très mal noté, faisait tapage au Café de l'Hôtel-de-Ville. Il s'était armé d'une chaise et menaçait d'en frapper tout le monde. Il finit par mettre cette chaise en pièces et se refusa à la payer. Le garde Flipo de la Croix-Rouge alla pour le mettre à la raison. Mais il se mit à injurier la police et parla de faire contre elle usage de son revolver. On le conduisit au poste : il redoubla de violences, se jeta sur l'agent et le mordit cruellement au bras.

Il fallut l'enfermer et on ne le relâcha pas pour tirer son numéro. Il sera conduit lundi à Lille.

Mouveaux. *Une disparition.* — François Demulder vieillard de 75 ans, demeurant à Mouveaux, est parti de chez lui vendredi à 10 h. 1|2 du matin et n'était pas encore rentré le lendemain à midi. Ses enfants, fort inquiets, font des recherches aux environs.

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 °/o par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 10 Février, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0,50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

Concerts et Spectacles

Le concert de l'Association Amicale des anciens élèves de l'Ecole de la rue du Bois a eu lieu dimanche soir en présence d'un auditoire considérable. Toutes les parties du programme ont été exécutées avec beaucoup de talent par les artistes.

L'orchestre symphonique : Les Ménestrels, sous la direction de M. Delporte, a exécuté avec justesse et précision différents morceaux, parmi lesquels nous tenons à citer *La Fille du Régiment*, et un solo de petite flûte par M. Bulté.

M. Emile Gelit, est un bon ténor léger : il a chanté avec sentiment *Jérusalem* de Verdi. Un jeune clarinettiste, M. J. Blondeau. joue avec beaucoup de méthode : son *concerto* pour clarinette a beaucoup plu.

Un baryton bien connu, M. L. Holleville, a obtenu une large part du succès de la soirée.

MM. P. Desnet, monologuiste et Georges Armand, violoniste ont droit également à nos félicitations. M. Zuifel qui remplissait la partie comique s'en est tiré honneur. Le public ne lui a pas ménagé ses applaudissements et c'était justice.

La soirée s'est terminée par un drame patriotique en un acte : *Le secret de Pierre* de MM. E. Lagrilhère-Beauclerc et P. Casseret. Cette charmante pièce a été interprétée par des amateurs en véritables artistes.

NORD

Assises du Nord. — Voici les deux affaires renvoyées en dernier lieu aux assises, dont les indications n'ont pas encore été précisées.

Louis-Jacques Piovo, 20 ans, cultivateur à Godewaersvelde; meurtre.

André Poittiaux, 36 ans, ancien receveur d'octroi à Caudry; faux et détournements.

Nominations universitaires. — M. Mathy, maître répétiteur, pour l'enseignement secondaire spécial au lycée de Saint-Quentin, est nommé maître répétiteur pour ledit enseignement au lycée de Valenciennes, en remplacement de M. Autricque, appelé à d'autres fonctions ; M. Charbonnier chargé de l'enseignement de l'allemand au collège d'Hazebrouck, est nommé professeur d'allemand au collège d'Auxonne, en remplacement de M. Boulay appelé à d'autres fonctions.

M. Grimaud, maître répétiteur au lycée de Laon, est nommé maître répétiteur au collège de Dunkerque (emploi vacant); M. Simon, maître répétiteur pour l'enseignement secondaire spécial au collège de Landrecies, est nommé maître répétiteur pour le même enseignement au collège de Saint Amand (Nord), en remplacement de M. Druart; M. Dutilleul, docteur en médecine, est institué pour une période de trois ans, à partir du 1er janvier 1891, chef de clinique ophthalmologique à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille, en remplacement de M. Surmont, dont la délégation est expirée.

M. Morel, professeur de rhétorique au lycée de Nîmes, est nommé professeur de rhétorique au lycée de Lille. M. Chauvelon, professeur de rhétorique au lycée de Lille, est nommé sur sa demande professeur de rhétorique au lycée de Toulouse. M. Dubois, professeur de la 1re au collège d'Hazebrouck, est nommé professeur de troisième au collège d'Avesnes. M. Clery est nommé professeur de quatrième au collège d'Avesnes.

Douai. — Lundi, à onze heures, la cour d'appel de Douai, toutes chambres réunies, procèdera en audience solennelle, dans la grande salle du Parlement, à l'installation de M. Jardel, président du tribunal civil de Pont-Audemer, nommé conseiller à la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Bertin, nommé conseiller à Rouen.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49508—4232

PAS-DE-CALAIS

Le déraillement d'Achiet. — Voici des détails complémentaires sur le déraillement qui s'est produit vendredi soir vers neuf heures sur la ligne du Nord, entre Achiet et Miraumont et a causé un retard considérable à l'express de Paris.

Le brouillard a été la cause première de l'accident.

Deux trains de marchandises, le deuxième chargé de charbon, se suivaient à peu de distance sur la même voie. Par suite du brouillard, le mécanicien du second train ne s'aperçut que trop tard qu'il allait tamponner celui qui le précédait : il renversait sa vapeur, mais vainement. Le train était lancé. Un choc des plus violents se produisit; la locomotive et douze wagons déraillèrent, obstruant les deux voies et couvrant le sol de débris.

Les quatre premiers wagons de second train avaient passé an-dessus de la locomotive, éventrés et perdant de toutes parts leur chargement de charbon. C'était un spectacle lamentable.

Le mécanicien, le chauffeur et le conducteur du train ont reçu quelques contusions, mais ils doivent s'estimer heureux d'avoir échappé à une mort qui semblait certaine sans la présence d'esprit du mécanicien. Celui-ci, en effet, devant l'imminence du danger, les avait fait descendre de la locomotive et s'était placé avec eux sur le marchepied du côté droit. Le choc produit par le tamponnement jeta les trois hommes sur le talus, sans autre mal que des égratignures. Sans cette circonstance, ils étaient écrasés et asphyxiés sous le poids des débris et du charbon.

Les dégâts sont considérables ; à première vue, on les estime de 80 à 100.000 fr.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 48600—23353

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations au Conseil des ministres. — M. de Freycinet a fait signer un décret maintenant au commandement en chef de leurs corps respectifs : MM. le général de division Japy, commandant le 15e corps d'armée à Marseille; le baron de Launay, commandant le 12e corps d'armée à Limoges; de Guiny, commandant le 3e corps d'armée à Rouen.

En outre, le général de division du Bessol, commandant en chef du 13e corps, est nommé commandant du 19e corps en Algérie, en remplacement du général Bréart atteint par la limite d'âge.

Le général de division Boussemard, commandant la 14e division d'infanterie à Besançon, est nommé commandant en chef du 13e corps, à Clermont-Ferrand.

Etat-major. — M. Deshorties de Beaulieu, chef de bataillon breveté au 103e régiment d'infanterie, a été mis en activité hors cadre et nommé à l'emploi de chef d'état-major de la 2e division d'infanterie (1er corps d'armée).

Artillerie. — M. Ricq, lieutenant-colonel, directeur d'artillerie à Dunkerque, a été nommé directeur de la poudrerie de Bonchet.

Armée territoriale. — MM. Harrewyn, Weil, Bourgarel, Lemerle, Decarpentry, Vuillemin, Le Blanc et Bernard, capitaine en 2e au 1er régiment d'artillerie territorial, ont été nommés à la 1re classe de leur grade et maintenus à leur corps.

MM. Coutelier, Duliot, Lebeau et Hennegrave, lieutenants en 2e au 1er régiment territorial d'artillerie, ont été nommés lieutenants en premier et maintenus à leur corps.

M. Jacob, capitaine en 2e au 1er escadron territorial du train, a été nommé capitaine en 1er.

MM. Lemaire, Duquesnel, Barbier et Tourneur, lieutenants en 2e, au 1er escadron territorial du train, ont été nommés lieutenants en 1er.

LE TIRAGE AU SORT A TOURCOING

TOURCOING-VILLE. — *Canton Sud.* — (*Suite*). — Jules Gautherot, 541. Léonard Gevart, 452. Camille Geldhof, 129. Louis Glorieux, 100. Louis Victor Grau, 233. Florentin Grimonprez, 351. Louis Grimonprez, 144. Pierre Grimonprez, 16. Jules Gruard, 146. Pierre Gryson, 211. Jacques Gutkind, 495. Jules Haquette, 223. J.-B. Hautecœur, 67. Gustave Hartekeete, 430. Hippolyte Herman 124. Albert Honoré, 216.

Henri Honoré, 230. Joseph Honoré, 329. Jules Homaert, 77. Alfred Houplin, 403. Joseph Honset, 367. Edouard Hovelaque, 162. Charles Hus, 161. Jules Jonckheere, 220. Jules Knockaert, 132. Alphonse Lallemand, 315. Carlos Lamont, 423. Oscar Lassuy, 228. Jean Leclercq, 276. Jules Lecoutre, 128. Victor Lecoutre, 163. Victor Lecru, 314. Augustin Lefebvre, 165. Henri Lefebvre, 396.

J.-B. Lefebvre, 466. Joseph Legrand, 29. Joseph-Paul Legrand, 285. Louis Legrand, 79. Charles Legros, 459. Ernest Lehair, 317. Georges Lehoucq, 428. Georges Lemaire, 377. Louis Lemaire, 80 Achille Leman 409. Arthur Leman, 142. Emile Leman, 420. Gustave Leman, 72. J.-B. Leman, 35. Léon Lepaire, 189, Emile Lepoutre, 450. René Leroux, 486.

Jules Lécouart, 335. Désiré Leuridant, 12. Joseph Leveugle, 188. Honoré Lewille, 37. Louis Lewille, 485. Albert Liagre, 205. Antoine Liénart, 227. Charles Lieuhart, 229 Henri Lingier, 164 Alphonse Lobelle, 38. Alfred Loridans, 405. Jules Lorthiois, 407. Louis Lorthiois, 505. Victor Losfeld, 149. Paul Lovergne, 286. Isidor Maes, 282. Jules Maes, 183.

Philippe Malfait, 43. Victor Malfait, 60. Pierre Mangin, 408. Arthur Marlière, 484. Eugène Maroquin, 215. Félix Masse, 154. Arthur Masure, 368. Alude Merisse, 257. Louis Meurisse, 109. Charles Meyer, 57. Henri Mullier, 447. Arsène Nappe, 138. Arthur Nottebart, 97. Henri Nuytten, 204. Charles Omer, 42.

Ernest Omez, 444. François Permentier, 313. Auguste Patou, 196. Louis Pannequin, 22. Victor Percke, 410. Jean Pist, 82. Jules Pist, 240. Carlos Picavet 92. Edouard Picavet, 472. Louis Plaisant, 319. Louis-Désiré Poissonnier, 370. Jules Pol, 365. Joseph Pollet, 170. Henri Poker, 421. Henri Poulain, 292. Pierre Reckelbus, 130. Charles Renard, 44. Charles Riezens, 358. Emile Robert, 259. Jules Renard, 399.

Honoré Saive, 383. Elie Samain, 475. Alfred Scalbert, 5. Lucien Scalbert 340. Paul Scalbert, 200. Jules Scamps, 39. Joseph Schneider, 83. Alfred Schreider, 478. Ferdinand Schuller, 278. J.-B. Schuller, 474. Pierre Senave, 275. Augustin Seynave, 311. Henri Simon, 311. Louis Six. 418. Norbert Stael, 190. Joseph Stuchelbant, 156. Louis Stien, 181.

Pierre Terryn, 393. Engène Thérin, 356. Gustave Tittieu, 168. Ernest Tonnel, 382. Hector Trigallez. 126. Fortuné Vandecasteele, 234. Louis Vandenberghe, 203. Victor Vandenbrouck, 51. Victor-Agathon Vandenbrouck, 372 Charles Vandeuone, 193. Désiré Vandepoorter, 202. Charles Vandeputte, 492. Georges Vandevenne, 107. Jean Vandorpe, 503. Joseph Vandrebeck, 99.

René Vanlaethem, 412. J.-B. Vanmeerhaeghe, 68. André Vanoverschelde, 307. J.-B. Vanoverschelde, 287. Eugène Vanpachterbeke, 482. Henri Van Walleghem, 464. Etienne Verbrugge, 373. Louis Vercambre, 308. Joseph Vercaut, 391. Alfred Vercrnysse, 477. Pierre Verhaeck, 500.

Victor Veys, 178. Jules Vossaert, 297. Alexandre Vroman 89 Joseph Waetjens, 427 Victor Wagnon, 81. Désiré Walecke, 354. J.-B. Wannyn, 398. Emile Wastyn, 88. J.-C. Wastyn, 400. Cyrille Wattyn, 328. Henri Welcomme, 2. Alphonse Weyne, 294. Julien Wibaux, 272. Victor Wyseur, 30. Louis Robbezin, 195. *A suivre.*

BELGIQUE

On nous écrit de Bruxelles :

— **Les officiers belges au Congo.** — Nous croyons tenir de bonne source que M. le capitaine Van der Mensbrugghe, du 7e régiment de ligne, doit partir dans quinze jours pour prendre le commandement de la position de Boma. M. Van der Mensbrugghe, qui est un officier d'une extrême énergie aura sous ses ordres 500 indigènes et 80 européens.

Nous apprenons en outre que plusieurs officiers et 10 sous officiers d'artillerie doivent partir pour le Congo, sous les ordres de M. le capitaine Petitlian. Il est question de fortifier Boma et d'autres points du Congo.

Le général Pontus. — Contrairement aux bruits qui ont couru, le général Pontus ne se battra pas en duel avec le général Cocheteux.

— **Le mandement de Mgr Du Rousseau.** — Parmi les récents mandements de carême de nos évêques, il en est un fort remarqué qui traite d'une des plus graves questions modernes, la question sociale.

C'est la lettre pastorale de Mgr Du Rousseaux, évêque de Tournai, qui compte dans son diocèse une nombreuse population ouvrière surtout en Hainant.

Après avoir, l'an dernier, tracé les devoirs des chefs d'industrie envers leurs ouvriers, au point de vue chrétien et même humain, l'éminent prélat s'adresse cette année aux travailleurs.

Il leur recommande l'observation du dimanche. Il les met en garde contre ce matérialisme pratique qui entraîne beaucoup d'entre eux « à ne plus envisager dans la vie que le boire et le manger et les gros salaires qui donnent le boire plus largement que le manger » :

Enfin, le prélat adresse aux ouvriers des exhortations à ne pas nourrir des hostilités de parti pris et des défiances vis-à-vis des patrons, ainsi qu'à ne pas prendre en dégoût leur condition, leur métier, qui, s'ils sont pénibles, sont aussi, noblement compris, une couronne d'honneur et de joie.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 8 février.* — Germaine Doutrelnigne, rue du Cadeau, 63. — Louise Cattoire, rue Jean-Baert, cour Vanneste. — Marie Desreumaux, quai de Calais, 4. — Geneviève Deman, rue de Ma-Campagne, cour Durot, 4. — Charles Verlière, rue des Fleurs, 55. Charles Lemaitre, rue d'Alma, 15. Ferdinand Désir, rue de Soubise, cour Saint-Pierre, 84. — Clémence Laporte, rue Decrême, cour Roussel, 13. — Charles Bouvarlet, rue du Moulin, cour Verbeken, 2. — Jean Vauhautem, rue des Longues-Haies, cour Caquaut, 4. — *Publications de mariages.* Elie Desquesnes, 49 ans, marchand de Bois, rue du Grand-Chemin 5, et Emma Lauraut, 43 ans, marchande de bois, rue d'Italie, 61 — Maurice Vanhesscha 41 ans, entrepreneur, à Roubaix, et Marie Dubus, 42 ans, couturière, à Lille. Hippolyte Baury, 25 ans, mécanicien. rue Nain, 11 bis, et Zélie Lapstaux, 26 ans, sans profession, Grande-Rue. 209. — Ferdinand Heras, 28 ans, tisserand, rue du Collège, 102, et Emilie Fleuryckx, 27 ans, soigneuse, rue de la Banque, 200. Pierre Duquesnoy, 21 ans, mécanicien, rue de Lannoy, fort Desprez, 22, et Clara Brouillard, 24 ans, soigneuse, rue de Lannoy, fort Desprez, 22. — Adolphe Six, 23 ans, peintre. rue Peliart, 176, et Maria Bonte, 22 ans, tailleuse, rue d'Antoing, maison Dujardin, 1. — Xavier Plat, 58 ans, ourdisseur, rue des Vingt-Mètres, estaminet de la *Belle Etoile*, et Pauline Bogaerts, 53 ans, ménagère, rue des Vingt-Mètres. — Alphonse Mercier, 21 ans, tisserand, rue de Lyon, maison Delaoutre, 11, et Pélagie Beeke, 17 ans, soigneuse, rue de Lyon, cour Delaoutre. 17. — Jules Moulart, 28 ans, apprêteur, rue Franklin, cour Cornille, 6, et Marie Baie, 24 ans, journalière, rue Franklin, cour Cornille, 6. — Henri Holbecq, 39 ans, fileur, rue Pierre-de-Roubaix, cour Flipo-Dazin, 16, et Célina Dubois, 35 ans, soigneuse, rue Pierre-de-Roubaix. — Victor Huygeveldo, 38 ans, trieur, à Tourcoing, et Marie Tiffelion, 27 ans, couturière, à Roubaix. — Jean-Baptiste Deborger, mécicien au 76e de ligne, à Orléans, et Jeanne Foucher, couturière à Orléans. — Alfred Lebecque, 26 ans, boucher, à Coudekerque, et Aurélie Labie, 29 ans, sans profession, à Roubaix. — *Déclarations de décès du 8 février.* — Charles Ducoulombier, 50 ans, rue des Longues-Haies, 283. — Louis Eichemberger, 70 ans, Hôtel-Dieu.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 7 et 8 février 1891

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi	118	déposants	20	nouveaux	15,408	»»
	Dimanche	300	»	69	»	57,651	»»
Lannoy	»	28	»	3	»	4,011	»»
Croix	»	12	»	3	»	3,345	»»
Wattrelos	»	17	»	4	»	5,812	»»
Totaux		475		99		89,231	»»

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi	65	rembour.	effectués	18,620	56
	Dimanche	183	»	»	23,260	28
Lannoy	»	27	»	»	4,369	08
Croix	»	7	»	»	449	..
Wattrelos	»	19	»	»	2,241	98
Totaux		251			47,940	90

Les opérations du mois de février sont suivies : à Roubaix, par MM. Ernest Réquillart et F. Ernoult-Taffin, directeurs; MM. Victor Convreur et Paul Meillassoux, directeurs-adjoints; à Lannoy, par M. Paul Mulie; à Croix, par MM. A. Couturier et Henri Lamblin ; à Wattrelos, MM. Abel Hazebrouck et Ferdinand Béghin.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les dimanches de 9 heures à 11 heures, les samedis, de 9 heures à 10 heures 1|2, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les dimanches, à 11 heures 1|2, les samedis, à 10 heures 1|2, 8 jours après la demande.

Le Caissier, Fremaux.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

[redacted]

Les amis et [redacted] famille VANLAETHEM-GODE[redacted] par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part d[redacted] de Dame Thérèse-Pétronille GODELOOZE, décédée à Roubaix, le 8 février 1891, dans sa 48e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 10 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 219.

Les amis et connaissances de la famille HOSSE-VERHELST qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Jeanne-Marie VERHELST, décédée à Roubaix, le 8 février 1891, dans sa 42e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 10 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrême, 60.

Les amis et connaissances de la famille DUCOULOMBIER-DESTAILLEURS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles-François-Jean DUCOULOMBIER, décédé à Roubaix, le 8 février 1891, à l'âge de 50 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le mardi 10 courant, à 7 h. ures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 11 dudit mois, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 259.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 10 février 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Carlos AGACHE, époux de Dame Louise FRÈRE, décédé à Roubaix, le 9 janvier 1890, dans sa cinquante-troisième année, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 10 février 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Clémence QUIDEY, épouse de M. Louis THIETART, décédée à Roubaix, le 11 janvier 1890, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 12 février 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis-Joseph DUBAR, époux de Dame Claira SCHEPEL, décédé à Roubaix, le 9 janvier 1891, dans sa 32e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer un Obit, le samedi 14 février, à 7 heures, en l'église Notre-Dame. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

TRIBUNAUX

LE CRIME DE LA RUE SAINT-HONORE

Condamnation de Bernicat

Paris, 8 février. — La cour d'assises de la Seine a condamné hier aux travaux forcés à perpétuité Jean Bernicat qui, le 3 novembre dernier, a assassiné la fille Elisa Desesquelles, dans les circonstances suivantes que nous croyons devoir rappeler.

Dans la soirée du 3 novembre, vers huit heures du soir, M. Véron, commissaire de police du quartier des Halles, recevait la visite d'un individu, nommé Jean Bernicat, et qui venait se constituer prisonnier, en déclarant qu'il avait tué la fille Elisa.

La malheureuse avait été frappée avec une rage inouïe. Elle était criblée de coups de couteau — quatre-vingts ! — et l'arme s'était même brisée dans l'une des blessures. Tous les coups avaient porté.

Bernicat raconta qu'il avait fait la connaissance d'Elisa Desesquelles, un soir, au cirque Fernando. Quelques mois après, ayant été condamné pour escroqueries, il fut écroué à Mazas. Elisa Desesquelles avait pris aussitôt un autre ami.

A sa sortie de prison, Bernicat apprit cette infidélité et jura de tuer « les coupables. » Il montra même un couteau à plusieurs personnes en disant qu'il l'avait acheté tout exprès pour se venger.

Le 3 novembre, il mit une partie de ses menaces à exécution. D'après lui, c'est inopinément qu'il aurait été amené à frapper la fille Elisa.

A l'audience, Bernicat, un grand gaillard de 35 ans, à la figure dure, aux moustaches tirant sur le roux, déclare qu'il a été égaré par la jalousie.

Me Munier-Jolain défendait l'accusé.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

9 FÉVRIER 1847

MORT DE Mme DE CHATEAUBRIAND

Le rôle de femme d'un homme célèbre est parfois plein d'épines; Céleste de la Vigne-Buisson en fit l'épreuve toute sa vie: petite-fille d'un officier de marine breton anobli en 1776, elle épousa en mars 1792, à dix-huit ans, le vicomte de Chateaubriand qui en avait alors vingt-quatre; elle ne se doutait pas que pour se soustraire aux injonctions d'une mère qui exigeait la consécration par un prêtre non assermenté, celui-ci avait fait célébrer le mariage par un de ses gens déguisé en abbé; elle ne l'apprit qu'en voyant arriver un beau matin un de ses oncles qui avait découvert la supercherie, et qui, accompagné d'un vrai prêtre et muni d'une paire de pistolets, força le vicomte à se marier sur l'heure pour tout de bon. Quelques mois après, à la nouvelle de la confiscation de ses biens, Chateaubriand s'apercevait tout à coup que l'honneur l'appelait à l'armée de Condé, et abandonnait sa jeune femme à Paris, d'où elle retournait en Bretagne pour y être emprisonnée deux ans comme femme d'émigré, et y vivre ensuite dans un état voisin de la misère. Rentré à Paris en 1800, et livré à toutes les séductions que sa gloire naissante semait sous ses pas, Chateaubriand ne songea à sa femme que deux ans après; lorsqu'il fut envoyé à Rome comme attaché d'ambassade; après l'avoir revu vingt-quatre heures, elle s'apprêtait à l'y rejoindre quand elle apprit que sa place était occupée par une autre.

Ce n'est qu'au bout de douze années d'interruption que la vie commune fut reprise à Paris en 1804, et deux ans plus tard, Chateaubriand partait pour l'Orient, préoccupé avant tout d'en rapporter assez d'éclat pour triompher au retour d'un cœur rebelle qui n'était pas celui de sa femme. C'est peu de temps après sa rentrée (juillet 1807) qu'il fut exilé pour un article où il disait : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire », et alla s'installer avec sa femme à la Vallée aux Loups, entre Sceaux et Châtenay; l'exil, fort doux d'ailleurs, ne dura qu'un an; Mme de Chateaubriand n'en fut pas plus heureuse. C'est en vain que la Restauration rouvrit la carrière politique à son mari, le bonheur intérieur ne va pas avec l'égoïsme; la dissipation et les dérèglements dont Chateaubriand faisait profession, et après 1830, la gêne était telle qu'il songea un instant à rompre par une séparation définitive « ces liens de gueux »; ils durèrent jusqu'au jour où la mort vint les rompre, et ce fut le 9 février 1847.

Par le côté moral, Mme de Chateaubriand était infiniment supérieure à son mari; le charme et l'imagination, non la beauté ni la vive intelligence, lui manquaient; c'était une femme d'un jugement sain, d'un esprit pratique et mesuré, au coup d'œil droit et sûr, qui, sans avoir jamais cessé d'aimer son mari, avait trop aisément démêlé ce qu'il y avait de faux et d'artificiel en lui, trop vu les misérables mesquineries qui recouvraient le convenu des gestes et des poses en public. La pompe des phrases sonores et cadencées; elle sut se tirer d'une situation difficile à force de dignité ; Chateaubriand a écrit : « Le jour où nous paraîtrons tous les deux devant Dieu, c'est moi qui serai condamné. » Il s'abusait, il n'était pas besoin du tribunal de Dieu pour cela. Il a écrit aussi : « Une femme m'admire sans avoir jamais lu deux lignes de mes ouvrages »; ce qui était vrai du moins, c'est qu'elle affectait de les ignorer pour n'avoir pas à formuler les critiques que sa conscience et son goût lui dictaient, et surtout pour couper court à toute allusion maligne que pouvait provoquer devant elle une œuvre qui est d'un bout à l'autre la glorification des rivales mises, par le dérèglement du cœur et des sens, à la place de l'épouse la plus trompée et la plus abandonnée.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : M Thierry. — Bureaux à 7 h. 1|4 Rideau à 7 h. 3|4 Lundi 9 février. — Au bénéfice de Mme Fiorentin. — DIVORÇONS, comédie en trois actes. — LE DOCTEUR JOJO, vaudeville en 3 actes, de M. Albert Carré. — Prix des places réduit du dimanche et lundi.

Jeudi 12 février, CARMEN, grand-opéra.

Ville de Roubaix. — Etablissement des Champs-Elysées, angle des rues Montesquieu et d'Isly (dit boulevard de Cambrai). A l'occasion du Mardi-Gras, mardi 10 février, grand BAL DE NUIT, paré, masqué et travesti. Un bouquet sera offert au plus grand nombre et un autre au plus beau couple. — Dimanche 8 mars, à l'occasion de la Mi-Carême, grand BAL DE NUIT, paré, masqué et travesti. Prix d'entrée : Cavalier, 1 fr.; dame, 0 50. Un orchestre choisi exécutera les morceaux les plus nouveaux. — Restaurant dans l'établissement et rafraîchissements de 1er choix.

LISTE DES MAISONS ADHÉRENTES

A L'UNION DES ACHATS

FAIENCES. — *Roubaix* : **M. Pille-Pille**, rue du Curoir.
FLEURS ARTIFICIELLES.—*Roubaix* : **M. Cappart**, 69, rue de Lannoy; **M. Coppin**, 34, rue Neuve.
FLEURS NATURELLES. — *Roubaix* ; **M. Calier-Relof**. 11, rue de la Gare. — *Croix* · **M' Apollinaire Honorez**. Grande-Rue. — *Mouveaux* : **François Delombaerde** horticulteur.
FRUITS ET LEGUMES.—*Roubaix* : **M. G. Lecomte**, 28, rue d'Alsace.
FOURRURES. — *Roubaix* : **M. Delisse-Thieffry**. 77, rue de la Fosse-aux-Chênes.
GANTERIE. — *Roubaix* : **M. Reix**, 41. Grande-Rue.
GRAINES ET PLANTES SECHES. — *Roubaix* : **M. Lassée Tourelle**. rue de la Gare.
HERBORISTERIE-MEDICINALE. — *Roubaix* : **M. J. Barbry**, 6, rue du Bois.
INSTRUMENTS D'OPTIQUE. — *Roubaix* : **M. Denneulin**. 14, rue Neuve.
JERSEYS (FABRICATION DE). — *Tourcoing* : **M. Henri Lehembre**, fils, 16, rue du Château.
LEÇONS DE FRANÇAIS, FLAMAND. ARITHMÉTIQUE, etc. — *Roubaix* ; **M. Lucien Hermant**, 172, rue de l'Epeule.
LUNETTERIE.— *Roubaix* : **MM Emile Verpoort**. 50, rue Blanchemaille ; **E. Verpoort-Courmont**, 67, rue du Fontenoy.
MACHINES A COUDRE. — *Roubaix* : **MM. Mulner-Leclercq**, 11 bis, rue de Lannoy ; **Servenay**, rue Nain.
MENUISERIE. — *Roubaix* : **MM. Courouble**, 171, rue du Collège; **F. Lebon**, rue Vallon.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaires des **Etudes religieuses**. — Le miracle au dix-neuvième siècle : Lourdes devant la science (fin) P. St-Martin ; II. Les malfaiteurs littéraires : le théâtre. P. E. Cornut; III. Le surintendant Foncquet ami des livres P. H. Chérot; IV. Les Congrégations religieuses et l'égalité devant l'impôt. P. L. Durand; V. L'Union des catholiques français. P. R. de Surraille. VI, Marins et missionnaires : la campagne du Phoque, occupation de la Nouvelle Calédonie, (suite) P. A. de Salinis; VII. Bibliographie; Le divorce et la séparation de corps, Henri Conlon; L'ennemie sociale, Paul Rosen; La Chevalerie, Léon Gautier; La vie de Saint-Ignace de Loyala, R. P. Clair.

Dans le numéro de l'**Univers Illustré** du 7 février, on trouvera ; deux superbes portraits des peintres Meissonier et Chaplin; un très curieux dessin sur le crime de Courbevoie ; une série de croquis sur le concours général agricole; une page très pittoresque sur la seconde et dernière représentation de « Thermidor », etc., etc.

Assurance contre le **FEU** et le **VOL**
Les Coffres-Forts **GRUSON** tout en fer et blindés d'acier
NOUVELLE FERMETURE
Fabrique et Magasin, 21, Rue Royale, 21, LILLE. 24953

DÉJEUNER DES DAMES

Pour remplacer le chocolat, de digestion souvent difficile, et le café au lait, dont les effets sont *si nuisibles* à la santé des dames, beaucoup de médecins recommandent le Racahout de Delangrenier, aliment très agréable et très nutritif, qu'ils ordonnent déjà aux enfants, aux personnes âgées ou anémiques, en un mot à tous ceux qui ont besoin de fortifiants. Dépôt, 53, rue Vivienne Paris, et dans chaque ville. 25359

A. BOUTRY, ENTREP
36, rue de l'Espérance
ROUBAIX
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
PAVAGES. Sables & Graviers
VOIES FERRÉES
NIVELLEMENT & TERRASSEMENT
COUVERTURE
Zinguerie & Plomberie

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies. 25559d

REVUE FINANCIÈRE

Les affaires sont toujours calmes. La liquidation s'est bien passée; si les reports ont été chers sur nos rentes ils ont été assez modérés sur les valeurs.

Il ne faut voir dans l'atomie actuelle du marché que la difficulté de pousser les cours des valeurs après la hausse de 1890.

Il faut laisser le comptant faire son œuvre de déblaiement et cela ne peut se faire en un jour.

Le 3 0|0 est à 95,45, le nouveau à 93,85 1|2. L'obligation tunisienne se maintient ferme à 500. Elle vaut mieux car c'est une véritable rente française.

Le crédit foncier est à 1287.50. La hausse de ses obligations nous semble devoir en profiter davantage.

La Banque de Paris est ferme à 835 et ne doit pas tarder à reprendre de plus hauts cours.

Le Crédit Lyonnais se fixe à 833,75. Nous croyons inutile de faire remarquer le développement continu des affaires de cette société.

Selon nos prévisions la société générale réalise un nouveau progrès à 500. Ce n'est qu'une première étape.

La Banque d'Escompte de Paris se maintient aux environs de 555 fr., elle paraît une des premières devoir profiter de la reprise attendue des affaires.

Le Crédit mobilier est à 430. La situation déjà bonne tend encore à s'améliorer.

Nos grands chemins sont fermes, Notons toujours la tendance à la hausse des obligations des chemins de fer économiques.

Les Chemins Portugais sont fermes à 520.

Les porteurs de Cacerès et de l'Ouest de l'Espagne, peuvent être rassurés sur les conséquences qu'auront pour eux les contrats signés avec le grand central.

Ils auront deux garanties au lieu d'une, sans compter le développement du produit de leur ligne.

Une occasion très favorable de placement s'offre en ce moment au public. c'est l'emprunt de la ville de Tunis dont l'émission faite sous le patronage recommandable de la société Marseillaise porte sur 7,247 obligations de 500 fr. 3 1|2 0|0.

L'importance de l'emprunt est de 3 millions seulement. Les obligations sont émises à 450 fr. et sont amortissables en 50 ans ; elles constituent en tenant compte de la prime de remboursement un placement de 4.10 o/o. Tous les impôts restent à la charge de la ville de Tunis.

Le produit de cet emprunt dont l'emploi est soumis au contrôle du gouvernement français est destiné à pourvoir à des dépenses de travaux publics indispensables au développement de la ville. Ajoutons au point de vue de la sécurité, qu'au service de cet emprunt qui n'exige qu'une annuité de 154.500 fr., la ville de Tunis affecte, par privilège le revenu de ses abattoirs qui est d'environ 200.000 fr.

Les fonds étrangers sont fermes. L'Italien est à 93,75 c'est aller un peu vite. En Banque, l'Alpine est à 207,50, on parle d'un dividende disponible d'environ 20 fr. par action. La Lansium Grec est à 153,75. L'action des mines d'or de Saint-Antoine est à 59, ce cours ne tardera pas a être dépassé.

L'obligation Porto Rico est à 272.50. Ce cours représente du 5.50 0|0. L'obligation Linarès à Alméria est ferme à 249. Les obligations de New-England and Western Railway constituent à 230 un placement avantageux. Elles rapportent comme nous l'avons déjà dit 12.50 et sont remboursables à 250 fr. Sur les 373 kilomètres de la ligne 160 sont déjà livrés à l'exploitation.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous sommes à même de leur donner gratuitement des renseignements sur toutes les valeurs.

Nous sommes également à leur disposition pour tous les ordres de bourse au comptant et à terme.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

Bourse commerciale de Paris du 7 février

Alcools	7	6
Cour.	37 50	37 50
Mars	38 25	38 ..
M.-Av.	38 50	38 25
4 mai	39 75	39 75
Seigles		
Cour.	17 ..	17 ..
Mars	17 25	17 25
M.-A.	17 50	17 50
4 mars	17 50	17 50
4 mai	17 25	17 25
Colza		
Cour	64 75	65 50
Mars	65 25	66 ..
M.-Av	65 50	66 50
4 mai	66 25	67 25

Blés	7	6
Cour	25 25	26 25
Mars	26 50	26 50
M.Av.	26 50	26 50
4 mars	26 75	26 75
4 mai	26 75	26 75
Avoines		
Cour.	18 25	18 50
Mars	18 25	18 75
M.-A.	18 50	18 75
4 mars	18 75	19 ..
4 mai	19 ..	19 ..
Lin		
Cour.	53 75	54 ..
Mars	54 ..	54 50
M.-A.	54 25	55 25
4 mars	54 50	55 25

Farines	7	6
Cour.	59 75	59 75
Mars	59 75	59 50
M.-A.	59 75	59 75
4 mars	59 75	59 75
4 mai	59 75	59 75
Corbeil	61 ..	61 ..
Sucres		
Cour.	35 50	36 25
Mars	.. ..	36 50
4 mars	37 12	36 87
4 mai	37 62	37 37
4 oct.	35 37	35 50
Roux	33 75	33 25
Raffin	106 50	106 50

LE HAVRE, 7 février.

COTONS

(*Cote de la Clearing-House*)

Février	59 75	Juin	60 75	Octobre	61 10
Mars	60 ..	Juillet	61 ..	Novembre	.. ..
Avril	60 25	Août	61 25	Décembre	.. ..
Mai	60 50	Septembre	61 60	Janvier	.. ..

CAFÉS

Février	102 ..	Juin	99 50	Octobre	92 50
Mars	101 50	Juillet	99 50	Novembre	.. ..
Avril	100 25	Août	97 75	Décembre	.. ..
Mai	100 ..	Septembre	96 ..	Janvier	.. ..

MARCHÉS A TERME

Cours du 9 Février 1891

LAINES PEIGNÉES

ROUBAIX-TOURCOING (Peignés de La Plata et de l'Uruguay : Type 1, Type 2, Type BF; Peignés d'Australie : Type A, Type B, Type C, Type AB) — ANVERS (par télégraphe), Peignés Buenos-Ayres

MOIS de LIVRAISON	Type 1 Qual. à fabrique Cote précéd	Type 1 Cote dujour	Type 2 Qualité courante Cote précéd	Type 2 Cote dujour	Type BF Cote précéd	Type BF Cote dujour	Type A Q. cour. à chaîne Cote précéd	Type A Cote dujour	Type B Q. B. M. à trame Cote précéd	Type B Cote dujour	Type C Q. sec. à trame Cote précéd	Type C Cote dujour	Type AB Qual. pr teinture Cote précéd	Type AB Cote dujour	Belge T Cote précéd	Belge T Cote dujour	Allemands B Cote précéd	Allemands B Cote dujour	Allemands M Cote précéd	Allemands M Cote dujour
Janvier																				
Février	5.30	5.30	5.25		5.275								5.375	5.375	5.25	5.25	5.25	5.25	5.40	5.48
Mars	5.35		5.25	5.25	5.25	5.25							5.85	5.85			5.275	5.275		
Avril	5.35	5.35	5.25	5.25	5.25	5.25							5.85				5.275	5.275		
Mai	5.375	5.375	5.25	5.25	5.25	5.25							5.85	5.83			5.275	5.275		
Juin	5.40		5.25	5.25	5.25	5.25							5.75	5.75			5.325	5.325		
Juillet	5.45	5.45			5.275								5.75	5.75			5.325	5.325		
Août	5.475	5.45											5.75	5.75			5.325	5.325		
Septembre	5.50												5.75				5.35	5.35		
Octobre	5.55												5.75				5.33	5.33		
Novembre																	5.33	5.33		
Décembre																	5.35	5.35		

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

LEIPZIG (par voie télégraphique) — REIMS (par voie télégraphique) : Peignés de la Plata et de l'Uruguay, Peignés d'Australie — LAINES BRUTES : LE HAVRE (par télégraphe), ANVERS (par télégraphe)

MOIS de LIVRAISON	Leipzig Type B Buenos-Ayres B d'Anvers Cote précéd marché	Leipzig Type B Cote dujour marché	Leipzig Type C Buenos-Ayres d'Anvers Cote précéd marché	Leipzig Type C Cote dujour marché	Reims Type 1 Qual. fabrique Cote précéd	Type 1 Cote dujour	Type 2 Qual. courante Cote précéd	Type 2 Cote dujour	Type Supra irréductible Cote précéd	Type Supra Cote dujour	Type A Qual. courante à chaîne Cote précéd	Type A Cote dujour	Type B Qual. moyenne à trame Cote précéd	Type B Cote dujour	Type C Qual. secondaire à trame Cote précéd	Type C Cote dujour	Le Havre B.-Ayres Prima b. cour. 35 0/0 Cote précéd	Le Havre Cote dujour	Anvers B.-Ayres Prima courant 32 0/0 Cote précéd	Anvers Cote dujour
Janvier																				
Février	4.275	4.275									5.85		5.70				1.58	1.58		
Mars	4.275	4.275									5.90		[illegible]				1.585	1.585		
Avril	4.30	4.275									5.85		5.65				1.59	1.59		
Mai	4.30	4.275									5.83		5.65				1.595	1.595		
Juin	4.325	4.30									5.80		5.65				1.60	1.60		
Juillet	4.325	4.315									5.80		5.68				1.61	1.61		
Août	4.35	4.325									5.80		5.70				1.61	1.61		
Septembre	4.33	4.33											5.70				1.62	1.62		
Octobre	4.35	4.35											5.70				1.625	1.625		
Novembre	4.35	4.35															1.63	1.63		
Décembre																				